

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET**

Date de convocation :
10/05/2023

Nombre de conseillers

municipaux

En exercice : 29
Présents : 19
Procurations : 07
Votants : 26

OBJET :

FINANCES

Marché de travaux

**Réaménagement des
avenues Clémenceau et
De Gaulle**

==--

En l'an deux mille vingt-trois et le dix-sept mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, M. BERTHELOT Stéphane, M. PLANAS Pierre, Mme BOISORIEUX Michèle, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BELTRAN José, adjoint à M. DUNAYCH Denis, Adjoint,
M. BORREILL Philippe, conseiller municipal à M. COSTE Michel, Maire,
M. INGHAM John, conseiller municipal à Mme MENAHEM Sophie, Adjointe,
Mme CAPEILLE Sandrine, conseillère municipale, à M. ANGULO José, Adjoint,
Mme BOURDIN Géraldine, conseillère municipale à Mme BARANOFF Brigitte, adjointe,
M. PREHAM Anthony, conseiller municipal à M. BERTHELOT Stéphane
M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal à Mme QUER Martine, conseillère municipale

Absent(s) : M. REDONDO Simon, Mme OHN Christiane, M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipaux.

Secrétaire de séance : M. Stéphane BERTHELOT, conseiller municipal.

VU du code de la commande publique ;

CONSIDERANT que la Ville de Céret souhaite effectuer des travaux sur la rue du 18 juin 1940, avenue Clémenceau, rue Amade et avenue De Gaulle ;

CONSIDERANT que les travaux auront lieu en quatre phases étalées comme suit :

2023 : Rue du 18 juin 1940
2024 : Avenue Clémenceau
2025 : Rue Amade
2026 : Avenue De Gaulle

CONSIDERANT que les travaux sont répartis en 5 lots ;

CONSIDERANT que pour réaliser cette opération, la Ville de Céret doit choisir une entreprise par lot ;

CONSIDERANT qu'une consultation, passée en procédure adaptée ouverte, a été lancée le 27 février 2023, conformément aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ;

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation, 14 offres ont été remises dans les délais impartis ;

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mercredi 19 avril à 9 h 00. Le lot n° 5 portant sur la fontainerie a été écarté. En effet, compte tenu des restrictions d'eau dans le département ce lot ne peut être maintenu.

CONSIDERANT la mise en place d'une phase de négociation pour l'ensemble des lots 1 à 4, une nouvelle Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le vendredi 5 mai à 14 h 15.

CONSIDERANT qu'après analyse des offres portant sur les critères « prix des prestations », « valeur technique », et « performance en matière de protection de l'environnement » il apparait que les offres suivantes sont économiquement les plus avantageuses ;

Lot 1 : COLAS sis 14 avenue de la Côte Vermeille – 66300 THUIR

Lot 2 : ENTREPRISE SOL FRERES sis 11 traverse de Saint André – 66690 PALAU DEL VIDRE

Lot 3 : ENTREPRISE CONCSTRUCTION DE LIGNE ECL sis rue de Barcelone – 66270 LE SOLER

Lot 4 : GABIANI PAYSAGE sis 168 avenue du Palais des expositions – 66000 PERPIGNAN

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 5 mai 2023 a attribué les lots comme suit :

Lot 1 : COLAS sis 14 avenue de la Côte Vermeille – 66300 THUIR pour un montant total de 1 052 184,50 Euros hors taxes plus une prestation alternative de bordure en pierres naturelles sur l'avenue Georges Clémenceau d'un montant de 46 845 Euros hors taxes, soit un montant total de 1 099 029,50 Euros hors taxes

Lot 2 : ENTREPRISE SOL FRERES sis 11 traverse de Saint André – 66690 PALAU DEL VIDRE pour un montant total de 219 916,13 Euros hors taxes

Lot 3 : ENTREPRISE CONCSTRUCTION DE LIGNE ECL sis rue de Barcelone – 66270 LE SOLER pour un montant total de 293 607,41 Euros hors taxes

Lot 4 : GABIANI PAYSAGE sis 168 avenue du Palais des expositions – 66000 PERPIGNAN pour un montant total de 31 210,62 Euros hors taxes

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le rapport et après en avoir délibéré,

DECIDE

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ce marché et tout acte utile et prendre toutes décisions relatives à son exécution ;
- **D'IMPUTER** les dépenses au budget.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE



Le secrétaire de séance,
Stéphane BERTHELOT

Le Maire de CERET
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.